

FORMATION POST PERMIS JEUNE CONDUCTEUR

(Ne pas confondre avec Post-Permis pour les conducteurs expérimentés)

Cette formation qui ne peut être dispensée que par un **établissement disposant du Label Qualité** est réservée aux **conducteurs volontaires titulaires d'un premier permis de conduire depuis au moins 6 mois et au plus 12 mois**. Cette formation a pour objectif de **renforcer les compétences acquises** par les **jeunes conducteurs** volontaires.

Cette Formation Post-Permis permet à ceux qui la suivent une **réduction du délai probatoire de 3 à 2 ans (1 an et demi pour ceux qui suivent la filière AAC)**. C'est une formation théorique de **7 heures** qui se déroule en salle par groupe de 3 à 12 élèves maximum.

Attention :

Cette Formation n'est pas encore dispensée dans nos établissements, les enseignants doivent, auparavant avoir suivi une formation spécifique de 3 jours. Ce qui sera chose faite dans les prochaines semaines.

CONDITIONS POUR SUIVRE LA FORMATION

Pour pouvoir suivre la Formation « Post-Permis », le jeune conducteur doit :

Etre **VOLONTAIRE**, la formation n'étant pas obligatoire

Etre titulaire d'un **premier permis de conduire** depuis **au moins 6 mois et au plus 12 mois (A1, A 2, B1 ou B)**

Ne doit pas avoir commis, pendant la période probatoire, d'infractions ayant donné lieu à **retrait de points** ou ayant entraîné une **mesure de restriction** ou de **suspension du droit à conduire**.

CONTENU DE LA FORMATION POST PERMIS

La formation, d'une durée de **7 heures**, se déroule sur **une seule et même journée**. Elle comprend : **Une formation théorique dispensée en matinée d'une durée de 4 heures destinée à améliorer auprès des jeunes conducteurs leur compréhension et leur gestion des situations de conduite complexes.**

- Présentation de la formation
- Questionnaire d'entrée en formation, constitution des groupes, traitement du questionnaire d'autoévaluation
- Evaluation individuelle et discussion autour de la perception des risques
- Etude de situations complexes de conduite

Une formation théorique dispensée l' après-midi d'une durée de 3 heures visant à rendre le déplacement des conducteurs novices plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables et par des stratégies de mobilité.

- Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes : Travail à partir de situations types
- Choix de mobilité – influences – modes alternatifs de déplacement – questions environnementales
- Bilan avec engagement

A l'issue de la formation Post-Permis, une attestation de suivi de formation complémentaire est remise aux participants.